

le samedi 9 septembre 2023

Madame, Monsieur,

En tant que propriétaire de la propriété se trouvant au 155 montée du sabot à Saint-Bonnet-de-Chavagne, je me permets de vous écrire pour vous faire part de mes grandes inquiétudes concernant le projet de l'exploitation de la carrière qui ne se trouve qu'à une centaine de mètres de mon habitation. La maison est actuellement en rénovation mais nous souhaitons y habiter avec mon mari d'ici à deux ans pour y passer notre retraite.

Je ne vous cache pas ma grande déception quand j'ai pris connaissance de la réexportation de cette carrière. En effet, j'avais fait le choix d'acquérir cette propriété en 2014 se trouvant dans un lieu retranché de la civilisation et au calme ! D'ailleurs, je suis très étonnée que ce risque de projet ne m'ait pas été précisé par la Mairie lors de l'achat. A cette époque, il n'en était peut-être pas encore question !?

J'ai l'intention, dans les prochaines années, d'ouvrir un gîte équestre ou tout simplement un gîte mais j'ai bien peur que les nuisances (poussières, bruits, pollution visuelle) mettent à mal mon projet personnel, bien que sur vos papiers (description du projet de la carrière), les études sont toujours très rassurantes mais malheureusement sur le terrain la réalité est loin d'être la même !

Si j'en avais le choix, je m'opposerais à la réouverture de cette exploitation. Mais malheureusement je me sens bien petite et nulle envie de me lancer dans des démarches judiciaires. Par contre, je compte sur vous pour que toutes les nuisances (et surtout le bruit, les poussières) me soient limitées au maximum, peut être par la mise en place de talus ?

Veillez agréer, Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Mme Hélène ROLLING